



Procès-Verbal de la 57^{ème} Assemblée Générale



De la Ligue de Bretagne de Handball -

Samedi 14 juin 2014 à Pontivy



Le quorum étant atteint 458 voix / 760 représentant 106 clubs / 170, le président Jean Yves CAER déclare la séance ouverte à : 9h30

Mot de bienvenue du Président de la Ligue

Ouverture de l'Assemblée Générale par Jean-Yves Caer, Président LBHB : il remercie la municipalité de Pontivy qui met ce bel outil à notre disposition, ainsi que le club de Pontivy qui nous accompagne dans l'organisation de cette AG et fête ses 50 ans d'existence, il fait partie des pionniers du handball breton.

Le président accueille :

- M. Dominique le Corronc Président de club de Kleg-Pondy,
- M. Gilbert Diabat président de l'OMS, ancien président du comité du Morbihan de 1985 à 2000.
- M. Gilbert Mouellic représentant le CROS Bretagne.

Il excuse :

La FFHB non représentée (multitude d'AG ligues le même jour)

M. Jean Brihault, président de l'EHF

M. Le Roch, Député

M. Le Dorze, Conseiller Général

Madame La maire, accompagnée de l'adjoint aux sports, nous rejoindra en fin de matinée.

Gilbert Diabat salue l'Assemblée du handball, sport qu'il connaît particulièrement bien puisqu'il est licencié depuis 45 ans, dont 42 ans à Pontivy. Aujourd'hui c'est en tant que président de l'OMS qu'il intervient : 42 clubs, 6 000 sportifs, le handball 2^{ème} sport collectif dans la hiérarchie. L'OMS fédère, mutualise les installations et les moyens. De nombreuses démarches sont engagées avec l'OMS de Loudéac. Il fait part aussi de la création du plateau médico sportif ouvert à tous. Il souhaite une bonne Assemblée et passe la parole à Dominique Le Corronc, président du club.

Dominique Le Corronc remercie les délégués pour leur présence. Le club, fort de ses 250 licenciés (232 joueurs et 18 bénévoles), est heureux de recevoir cette assemblée dans le cadre des 50 ans du club, il remercie le CA de la ligue de lui avoir confié cette organisation, il souhaite une bonne AG à tous.

M. Gilbert Mouellic, du Comité Olympique Bretagne salue les participants, il excuse la présidente Jacqueline Palin et remercie Jean-Yves Caer pour son invitation. Il félicite la ligue de Bretagne pour ses résultats et son investissement dans la formation. Il encourage la mobilisation de tous pour les événements qui se profilent en 2017 (mondial)

Le président Jean-Yves Caer reprend la parole : il rappelle les chantiers engagés cette saison, dont le projet sportif territorial qui sert de support à la convention d'objectifs avec la DRDJSCS. Tous ces projets essentiels pour que le handball breton continue à se développer par la qualité qu'il fournit aux licenciés bretons, par l'image qu'il véhicule auprès de tous. Il termine son propos par une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année. Il remercie les bénévoles et personnels des clubs sans qui la ligue n'existerait pas, ainsi que tous les partenaires institutionnels et privés qui nous soutiennent. Il n'oublie

pas les personnels des comités et de la ligue pour leur engagement et enfin il félicite toutes les équipes (pôles, ligue, comités, clubs,) qui, par leur succès, contribuent au rayonnement de la ligue.

Adoption PV AG 18 octobre 2013 à Mur de Bretagne

Contre = 0

Abstention = 0

Adopté à l'unanimité

Rapport Moral du Secrétaire Général

Nos effectifs stagnent et l'évolution est différente d'un département à l'autre. Après plusieurs saisons de progression, nous constatons une légère perte de licenciés compétitifs et notre taux de renouvellement se situe entre 66% et 69% en fonction des départements. Il faut donc rester vigilant car cette année ce sont les licenciés non compétitifs qui nous permettent de présenter une stabilité dans nos statistiques, et l'économie du handball peut s'en ressentir.

Parmi les objectifs fixés, 2 priorités ont réellement concentré nos efforts et permettent d'envisager l'avenir sereinement avec des processus qui s'installent durablement : la formation (création de l'institut de formation) et la territorialité. 2 autres objectifs doivent être pris en charge rapidement : servir les clubs et développer toutes nos pratiques.

Contre = 0

Abstentions = 0

Adopté à l'unanimité

Rapports des commissions

Le secrétaire général rappelle que seul le rapport financier 2013 est soumis aux votes –

Les autres rapports sont commentés par chacun des présidents :

- Commission Qualifications
- Commission Organisations des compétitions
- Commission d'arbitrage
- Equipe Technique Régionale, rapports d'activités
- Commission des obligations (CMCD)

Intervention de Christophe Royer, qui doit s'absenter, propose de répondre aux questions qui pourraient être soulevées sur le projet 2014-2015. Le Secrétaire Général demande qu'on respecte l'ODJ. Si des questions sont émises lors de la présentation du projet, les élus et membres de la commission seront là pour répondre.

Christophe Royer fait part des difficultés rencontrées cette année. Parmi les clubs sanctionnés 2 clubs l'ont été pour non réponse aux nouvelles exigences votées l'an passée.

- Commission de discipline
- Projets Sportif Territorial
- Commission Statuts et Règlementation
- Commission Equipement

Rapport Financier par Olivier Chilard et analyse par M. Brun expert-comptable

L'exercice 2013 présente quelques particularités :

1 871 317 € en Produits contre 1 556 415 € en Charges. Soit un résultat net bénéficiaire exceptionnel de 314 902 €.

COMPTE DE RESULTAT 2013

CHARGES		1 555 140 €	
60	Achats	591 582 €	38 %
61/62	Services Extérieurs	405 237 €	26 %
63	Impôts et Taxes	20 248 €	1,3 %
64	Ch. de Personnel	343 161 €	22 %
65	Ch. Gestion courante	55 474 €	3,6 %
66	Ch. Financières	35 €	-
67	Ch. Exceptionnelles	67 250 €	4,3 %
68	Amortissements Prov.	72 153 €	4,6 %
PRODUITS		1 871 316 €	
70	Ventes	1 084 506 €	58 %
72	Prod. Immobilisée	23 864 €	1,3 %
74	Subventions	207 899 €	11 %
75	Pr. gestion courante	163 891 €	8,8 %
76	Produits Financiers	1 953 €	0,1 %
77	Produits Exceptionnels	320 015 €	17 %
78/79	Reprises Provisions	69 188 €	3,8 %

- 2 transactions ont fortement impacté le résultat de notre exercice comptable : la vente du 5 rue Surcouf et l'achat du 7 route de Vezin qui sera définitif en février 2014.
- Des évolutions dues au développement de la politique territoriale et la mise en œuvre des projets sont constatées.
- La trésorerie est stable et dans la lignée de nos 2 années précédentes. Cette bonne santé financière de la Ligue de Bretagne est le fruit des efforts et des engagements de tous.

Le club de CJF St Malo, Alain Joumel demande une explication sur le résultat, hors transaction :

Réponse : la vente est de 315 000 mais au niveau comptable l'ancien siège avait une valeur d'environ 45 000 euros (soldée au 31/12), soit une plus-value de 271 000 euros.

Le résultat économique « normale » est de 44 964 euros.

Le club CJF St Malo demande que la ligue fournisse pour l'AG prochaine (2015), un état de l'ensemble des travaux effectués depuis l'acquisition pour s'assurer que les dépenses sont conformes à ce qui a été voté en 2013.

Le trésorier s'engage a donné cet état, mais rassure d'emblée l'AG : les dépenses sont maîtrisés

Le club CJF St Malo : les équipements sportifs : on passe de 15 000 euros en 2012 à 60 000 euros en 2013, demande des explications.

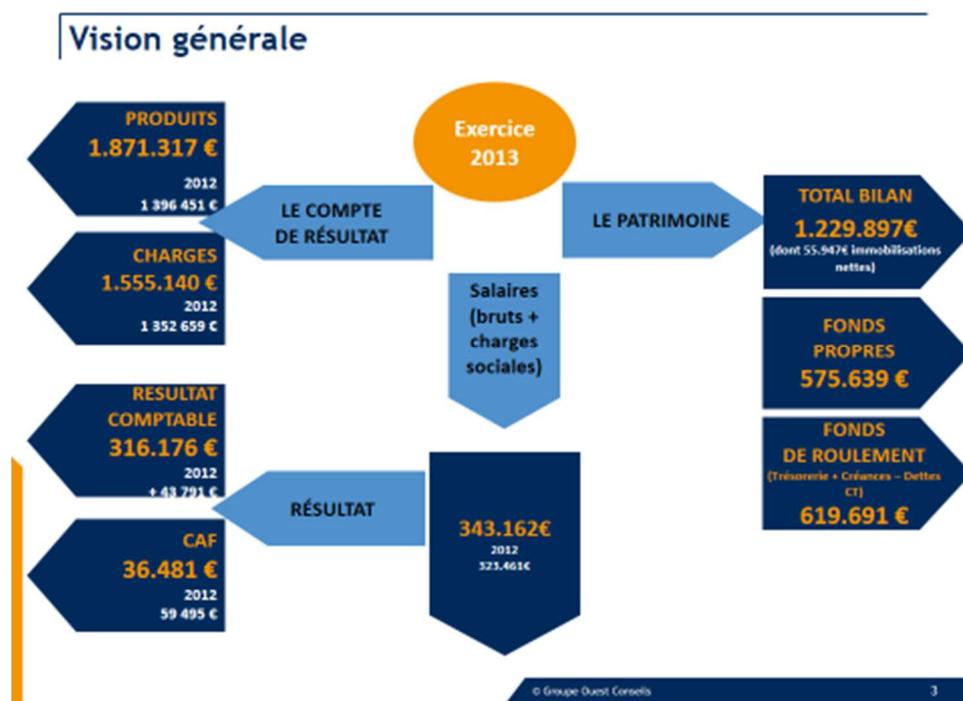
PSM handball, Mickael Stéphan : demande des précisions sur le nombre de jeux de maillots et quid de la différence entre 2012 et 2013, qui lui semble excessif.

Réponses : tous les jeux maillots ligue ont été changés (4), ainsi que les équipements des pôles et un « pack arbitre » a été proposé pour la première fois. Un nouveau fournisseur (Sport 2000 Trégueux) avec lequel il a été signé un contrat de partenariat. La nouvelle charte graphique n'aura pas de conséquence pour la saison prochaine (engagement sur 2 ans). Mais toutes ces opérations seront renouvelées en 2015-2016.

CJF St Malo, Alain Joumel : l'indemnité de départ en retraite validé pour un montant de 46 364 euros en 2012, et en 2013 pour 2 322 euros ?

Réponse : l'an passé il a provisionné pour l'ensemble de la ligue et ensuite chaque année la provision est réactualisé, en fonction de la configuration du personnel (environ 2500 euros en fonction des mouvements du personnel).

Le trésorier donne la parole à Yves brun, expert-comptable.



- Le résultat 2013 est bénéficiaire de 316.176 € contre 43.791 € en 2012. Le résultat augmente principalement du fait de la plus-value réalisée suite à la vente du bâtiment d'un montant de 271.162 €. Le résultat hors projet immobilier sur 2013 s'élève à 45.014 €.
- A noter une part de 11 % de financement au niveau des institutions (subventions), aides qui concernent des postes et des actions sportives.
- Fonds de roulement de 619.691 € à la clôture de l'exercice et après la vente de l'ancien bâtiment. La situation financière est saine à la date de clôture.

CS Betton, Didier Hauchard : y aura-t-il des impôts et taxes sur la plus-value ?

Réponse : la ligue n'est pas fiscalisée, dans ce secteur associatif : il n'y aura pas de droit à payer.

La salle n'ayant plus de questions à soumettre, le trésorier propose d'affecter notre résultat net comptable 2013 : 271 162 € au Projet Immobilier, tel que déjà voté lors de l'AGE du 18.10.2013 et 45 014 € au Fonds Associatif

VOTE : adopté à l'unanimité

Le Groupement Employeurs handball Bretagne

Michel Vittoz fait une synthèse du fonctionnement. Beaucoup de demandes, très compliqué de trouver du personnel. Aujourd'hui 5 emplois pour 7 associations.

C'est un outil à la disposition des clubs (7 projets d'emplois pour 2014), mais chacun doit bien définir ses besoins. Un stand sera ouvert en début d'après-midi, les clubs sont invités à passer et poser toutes les questions qu'ils souhaitent sur l'emploi.

Club AGL Fougères : le CNDS finance les CDI, est-ce que ces aides seront reconduites en 2014 ?

Réponse : à priori oui pour l'emploi.

Intervention d'Ali Kada, CTS : le CNDS est en profonde mutation, cependant le fléchage financier de cette année devrait rester assez proche de l'an passé.

L'institut de Formation

Eric Ribaut, vice-président, rappelle les enjeux majeurs de cet Institut : la mutualisation des compétences de l'ETR au service du dispositif des formations. Le territoire a souhaité se doter d'outils pour donner de l'ambition à la formation : pour demain être meilleur dans nos pratiques, progresser dans tous les domaines (technique, arbitrage, accueil des clubs...).

Aujourd'hui, la ligue n'est plus « cantonnée » aux formations fédérales, nous sommes en capacité à mettre en œuvre une formation professionnelle diplômante (DEPEJS)

Les Formations Fédérales 2013-2014 :

Animateur de Handball : 80 stagiaires - Entraîneur Régional : 25 stagiaires - Soirées Techniques : 485 entraîneurs - Animateur Ecole de Hand : 50 stagiaires - Accompagnateur d'équipes : 140 inscriptions
École Bretonne des Entraîneurs : 211 stagiaires

Formations professionnelles : DEJEPS : 12 stagiaires - Intervenant en structure : 13 stagiaires

Le club de CS Betton, Didier Hauchard : intervient pour demander qu'on n'oublie pas certains acteurs du handball dans la formation bretonne : les coaches, (souvent ce sont des parents qui encadrent les jeunes)

Mirko Périsic, CTS, rappelle qu'une formation d'accompagnateurs d'équipes a été mise en place, l'information a peut être mal circulée... les formations existent !

Elorn HB, Gwenola Le Men : comment se passe la validation de l'examen ?

Réponse : En fonction de la formation, on attend des compétences, si elles ne sont pas atteintes, l'année suivante l'entraîneur en formation doit finir uniquement les modules manquants (il ne reprend pas toute la formation).

Entente des Abers, Dominique Cardinal : attention à ne pas décourager les bénévoles ! Soyez vigilant dans l'accompagnement

Intervention Ali Kada, CTS sur l'Institut National de Formation : l'institut régional fait partie des partenaires forts de la FFHB.

Club d'Aber Benoit, Mickael Begoc : ne pas mettre L'Ecole Bretonne des dirigeants aux mêmes dates que l'EBE.

Interventions de Gérard Cantin, président du comité 29 et Mirko Périsic : les formations sont diplômantes, et doivent répondre à des exigences, certaines d'entre elles donnent des équivalences à des diplômes d'Etat. Pour être salarié entraîneur d'un club, il faut ce diplôme d'Etat : on ne peut donc pas brader nos formations.

Présentation de la charte graphique

Présentation de la charte graphique par Sylvie Le Vigouroux, vice-présidente : volonté partagée du territoire de créer une identité « Handball Bretagne » puis de la décliner en logotypes et chartes graphiques pour chacune des cinq structures ainsi que pour le GEHB et pour l'IFOHB afin :

- Assurer une cohérence, une harmonisation dans les supports de communication
- Utiliser notre identité régionale
- Etre identifié au premier coup d'œil
- Améliorer notre image

Après avoir reçu 6 candidatures, 3 agences ont été sélectionnées et l'agence « L'Encre Bleue » retenue. Sylvie Le Vigouroux invite Bénédicte Le Moigne, directrice de l'agence a présenté le travail effectué et le résultat.

Election de 2 nouveaux membres

Suite à la démission de Christophe Guégan (président de la commission médicale) et celle de Dominique Cardinal (administrateur), La ligue de Bretagne de handball accueille en son sein deux nouveaux membres : sur proposition du Président Jean-Yves CAER, le conseil d'administration réuni le 16 avril 2014 a coopté Thierry Le Bars (OC Cesson RMH, médecin) et Olivier Louette (HB Fremur) en tant que membres du conseil d'administration (art 12.11 des statuts de la LBHB).

Lors de ce CA, il a été décidé de confier la présidence de la commission médicale à Thierry le Bars, et créer une Commission Régionale des Litiges, la présidence étant confiée à Olivier Louette.

Ces cooptations sont soumises à la validation de l'Assemblée Générale.

Le président Jean-Yves Caer demande aux deux candidats de le rejoindre sur la scène et de se présenter. Après cette présentation, Le Secrétaire Général propose de passer aux votes à bulletin secret. La salle demande un vote à main levée.

Les deux candidats sont élus à l'unanimité.

Projet de création d'une commission territoriale

Le secrétaire général donne la parole à Cathy Neveu directrice administrative pour évoquer la possibilité de créer une commission territoriale des litiges. Elle informe les clubs qu'ils n'ont pas à se prononcer sur ce projet mais juste d'en prendre note. Ce projet est possible dans le cadre du Règlement Intérieur de la FFHB, qui stipule que le groupe régional de coordination de la politique territoriale peut constituer des commissions territoriales (CMCD, ...autres) dans les conditions prévues par le règlement fédéral. La ligue n'avait pas de commission régionale des litiges : c'est chose faite, Olivier Louette fraîchement élu va s'atteler à la constituer. Quant au Bureau territorial, il réfléchit à la possibilité de la transformer en commission territoriale et informera très rapidement les clubs de sa création (ou pas).

Projet CMCD 2014-2015

Le quorum à 10h45 est de 709 voix

En l'absence de Christophe Royer, qui a dû quitter l'AG en fin de matinée, Le Secrétaire général présente les modifications proposées pour la CMCD 2014-2015. Valérie Pollie et Raymond Legrand rejoignent la tribune afin de répondre aux éventuelles questions :

2 modifications :

En Technique : ajout au niveau des seuils des ressources : un participant à l'EBE sur au moins 2 jours, hors cursus de formation ou recyclage = 20 points

En arbitrage : les arbitres devront avoir effectué au moins 11 arbitrages sur désignation.

Raymond Legrand intervient pour rappeler que la CRA a pris en compte le manque d'arbitres sur les rencontres de fin de saison, que la ligue n'a jamais compté autant d'arbitres que cette saison, ... la

déduction est faite : à 9 arbitrages, les arbitres arrêtent de siffler et les dernières rencontres ne sont pas arbitrées comme elles devraient l'être.

Questions :

RM, Gisèle Le Tuhaut, intervient sur les pénalités appliquées l'année suivante, souhaiterait savoir si la ligue empêchera un club de monter.

Réponse : non – le club monte, et démarre la compétition avec des points en moins.

RMH Gisèle Le Tuhaut : ce n'est pas ce qui est marqué pour un club de régional, il est précisé que le club doit obligatoirement s'aligner aux exigences fédérales.

Réponse : effectivement la phrase est à supprimer pour être cohérent avec le projet. Le vote doit tenir compte de cette modification à apporter.

Plougar Bodilis HB, Jacques Morizur (arbitre régional –38 arbitrages effectués dans la saison), les arbitres régionaux dont leur club n'a que des équipes départementales ne couvrent pas leurs équipes ! Est-ce pareil dans les autres départements. Quand on parle de mutualisation ce serait bien que les comités et la ligue soient cohérents avec la CMCD.

Réponse : chaque comité gère effectivement les règles de sa propre CMCD. La saison à venir doit être une année de réflexion pour la mise en place de commission territoriale comme évoquée précédemment par la directrice administrative. Raymond Legrand précise que le sujet sera abordé dans l'atelier qui se déroulera dans l'après-midi. Les choix évoqués ne pouvant se faire qu'avec les clubs.

Al Louannec, Alain Garrec, pourquoi le nombre d'arbitrage n'est-il pas pris globalement en compte, sans tenir compte du nombre d'arbitres qui l'effectue ?

Raymond Legrand invite à en discuter lors de l'atelier qui suit. Le projet qui sera présenté s'inspire du projet du Languedoc (2^{ème} année de fonctionnement). La ligue de Normandie l'a adopté également.

JA Bruz, Monique Ayma, demande que l'on reprecise le dispositif lié aux points de pénalités.

ASC Chantepie, Jean-Pierre Gaigne, un arbitre déclassé en départemental qui n'a pas eu de suivi de la saison : quels sont les critères qui pris en compte pour ce déclassement ? Et dans le cadre de la CMCD, comment fait le club la saison prochaine, vu l'annonce tardive ?

Réponse : les causes sont soit le manque de disponibilité, soit le nombre de matchs, soit le résultat des suivis.

Elorn HB, évoque le problème des JA.

St Renan-Guilers HB, Jacques Vigouroux, regrette qu'il n'y ait aucun compte rendu commun pour les clubs en entente. Demande également que l'on valorise les labels Ecole de hand.

Réponse : ce n'est pas possible techniquement sur l'espace de partage FFHB. Gest'hand est saturé...

Vote : après suppression ligne concernant l'accession en N3.

CONTRE : 305 ABSTENTION : 116 POUR : 288

Le projet étant rejeté, on revient à l'application du projet voté en juin 2013, avec les évolutions prévues dans ce projet pour la saison 2014-2015.

Palmarès

Les représentants des équipes jeunes, sont appelés à monter sur la tribune, pour la remise des récompenses et photo, en présence Paskal Le Lan président COC :

-15 filles : Pleyben-Châteaulin -15 garçons : Cesson RMH
-17 filles : Entente Hand Alliance -17 garçons : Cesson RMH

Les représentants des équipes adultes, sont appelés à monter sur la tribune, pour la remise des récompenses régionales et photo, en présence Paskal Le Lan président COC :

Honneur F : Ent. Des Abers - **Excellence F** : ASC Léhon - **Prénational F** : Ent. Taulé/Carantec/Morlaix
Honneur M : AL Loudéac – **Excellence M** : AL Concarneau Trégunc – **Prénational M** : CPB2

Interventions Invités

Interventions de monsieur Michel Jarnigon, adjoint aux sport de la ville de Pontivy, représentant madame le maire et Monsieur Marc Ropers, maire de Cléguérec.

PAUSE DEJEUNER

Reprise des travaux à 14h00

Ouverture des 3 ateliers :

Atelier 1 : « L'arbitrage demain en Bretagne ? »

Atelier 2 : « Communication : des cibles, des messages, des outils, des règles »

Atelier 3 : « Organiser un évènement... »

Budget Prévisionnel et tarifs 2014

Présentation du budget par le trésorier Olivier Chilard.

Ce budget est bâti sur :

- un nombre de licenciés stable.
- Augmentation du compte 62 – personnel extérieur, lié aux 3 emplois GE mis à disposition de la ligue sur toute l'année 2014.
- Augmentation de frais de déplacement (les formations engendrent des déplacements)
- Personnel ligue : stable, pas d'embauche prévu en 2014.
- Subventions en baisse (CNDS)
- Produits formation : le DEJEPS permet des recettes.
- Valorisation du temps des bénévoles (280 000 euros)

Le budget s'élève à 1 934 300 euros, l'augmentation des licences est de 0.50 euros.

Questions :

CJF St Malo, Alain Joumel, y a-t-il un investissement prévu pour un nouveau véhicule vu l'augmentation des frais d'entretien en constante augmentation depuis 2 saisons ?

Réponse : la ligue réfléchit, quel type de véhicule ? Nombre de places ? Utilitaire ? Mini bus ? Achat ou location ? Rien n'est arrêté.

CJF St Malo : Qu'y a-t-il de prévu en 2014, pour les actions « championnat du monde 2017 » ?

Réponse : pas en 2014 – des provisions seront réalisées sur l'exercice 2015 et 2016.

CA Forestois, Benoit Bourdeau, demande de diminuer le prix de la licence dirigeant.

Réponse : tout est possible, mais les recettes générées par ces licences (2 000 dirigeants en 2013-2014) si elles n'existent plus, devront être répercutées sur les autres licences. Une étude peut être faite pour l'an prochain.

ST Renan Guilers, Jacques Vigouroux, le problème des dirigeants a déjà été évoqué l'an passé. Il faut aider les clubs, pour que ceux-ci puissent licencier les parents, car c'est un surcoût. Les parents qui aident, ne veulent pas payer ! Demande la valorisation des dirigeants par un coût de licence moindre.

Réponse : 2000 Dirigeants X 11,50 = 23 000 euros à porter sur les autres licenciés. Proposition d'inscrire la gratuité au budget 2015. (Uniquement pour la part régionale)

Vote du budget prévisionnel 2014 et des tarifs :

Quorum à 14h15 : 661 voix

CONTRE : 15 ABSTENTION : 93 POUR : 553

Le Budget et les tarifs sont approuvés à la majorité

Remise des récompenses individuelles et félicitations

Félicitations à :

- HBC BREST PEN AR BED Accession en D2 F et en N3F
- LANDI-LAMPAUL HB Accession en N1F
- AL LOUDEAC HB Accession en N2M
- HERMINE KERNIC HB Champion de France -18F élite
- CPB RENNES Vice-champion challenge de France -18M
- ENT. ROSPORDEN SYTEM 1/2 finaliste de la Coupe de France Reg. F
- CPB RENNES 1/4 de finaliste de la Coupe de France Dép. F
- AL TREBEURDEN 1/4 de finaliste de la Coupe de France Dép. M
- Sélection 29 Vice-champion de France Inter comités Féminins
- Sélection LBHB 4^{ème} phase finale Interligues féminins

- Thierry GUEGAN, CTF LBHB et responsable du Pôle Espoirs féminin de Brest, décoré des Palmes Académiques
- MERCI à David CHRISTMANN pour le travail accompli durant toutes ces années avec Cesson Rennes Métropole HB.

Récompenses individuelles :

Bronze :

PERON Jérôme	Membre du District de Léon
CADIOU Sandra	Présidente de la Commission Développement du Comité 29
GIVRY Michel	Président Commission CMCD du Comité 35
CARTESSE Hervé	Technicien Comité 35
MARLIAC Cécil	Président de la Commission Communication du Comité 35
BOUVARD François	Membre du Comité Directeur 56
GENET Thierry	Membre de la CMCD Régionale
PRIGENT Gabriel	Arbitre Formateur et Observateur
DA LAGE Christophe	Membre de la CDA 56 et Arbitre Formateur

BARBERET Philippe Membre du Conseil d'Administration de la Ligue
 GROLIER Murielle Membre du Conseil d'Administration de la Ligue
Argent :
 KERNOA Michelle Secrétaire Générale du Comité 29
 AYMA Monique Membre COC Adulte du Comité 35
 WEBER Loïc Juge Arbitre National
 LEVENEZ Eric Président de la Commission Loisirs du Comité 35
 LOISEL Pascal Intervenant ETR
 Or :
 RIOU Serge Arbitre Régional et Trésorier de l'ALS Plouagat
 BRISSET Jean-Marc Ex membre de la Commission Régionale des Equipements
 FAUJOUR Béatrice Vice-présidente du Comité 29 et Arbitre Départemental

PLAQUETTES FEDERALES

Bronze : KERLEROUX Brigitte	Membre de la CRA – Juge Arbitre National
Argent : CANTIN Gérard	Président du Comité 29

HERMINE D'OR – COMITE REGIONAL OLYMPIQUE de BRETAGNE

WEBER Loïc Juge Arbitre National

Le président Jean-Yves Caër remercie tous les participants, et clôt la 57^{ème} Assemblée Générale.

Jean-Yves CAER

Mathieu JOUAN

Président LBHB

Secrétaire Général LBHB